

## SUZUKI RENFORCE SON PARTENARIAT AVEC LE TOUR DE BELLE-ÎLE, L'UNE DES PLUS GRANDES REGATES DE FRANCE



En 2025, à l'occasion de sa 20<sup>e</sup> année de son engagement dans la course à la voile, Suzuki renforcera son engagement en devenant partenaire de l'une des plus grandes régates de France qui rassemble chaque année plusieurs centaines de voiliers : le Tour de Belle-Île.

Plus que jamais, les départements Automobile et Marine de Suzuki s'affirment comme partenaires majeurs de la course à la voile en France. Suzuki est engagée aux côtés des organisateurs de quelques-unes des courses les plus mythiques, comme La Route du Rhum - Destination Guadeloupe depuis 2014, la Transat Paprec ou La Solitaire du Figaro Paprec avec laquelle la Marque célèbrera en 2025 sa 20<sup>e</sup> année de partenariat.

En 2025, la Marque célèbrera également deux décennies d'engagement dans l'un des premiers événements de voile en France : le Tour de Belle-Île. Cette compétition conviviale ouverte à tous les voiliers de plus de 6 mètres accueille chaque année plusieurs centaines de bateaux, 350 en 2024



**SUZUKI FRANCE S.A.S**  
8, avenue des Frères Lumière  
78190 TRAPPES – France

Le Tour de Belle-Île, au départ de la baie de Quiberon, propose deux parcours dont le «P'tit Tour by Suzuki»; la Marque sera pour la première fois en 2025 le partenaire titre de ce parcours d'environ 37 milles nautiques entre La Trinité-sur-Mer et Belle-Île.

Bien évidemment, Suzuki France poursuivra également son engagement concret aux côtés des organisateurs du Tour de Belle-Île : l'Activité Automobile fournira des véhicules de sa gamme 100 % hybride pour assurer le transport des invités et du matériel, l'Activité Marine équipera avec ses moteurs hors-bord, réputés pour leur fiabilité, les semi-rigides qui assureront la sécurité des plans d'eau.

L'édition 2025 du Tour de Belle-Île se déroulera du 9 au 11 mai 2025.

Retrouvez toutes les informations et photos de la gamme Suzuki sur [www.presse.suzuki.fr](http://www.presse.suzuki.fr)